

**RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE  
SECOND QUARTER REPORT**

**DÉTAILS DE LA SOCIÉTÉ**

**ISSUER DETAILS**

**NOM DE LA SOCIÉTÉ**  
**NAME OF ISSUER**

**2<sup>er</sup> TRIMESTRE TERMINÉ**  
**2<sup>nd</sup> QUARTER ENDED**

**DATE DU RAPPORT**  
**DATE OF REPORT**

(année/mois/jour)

(year/month/day)

Mines Abcourt inc.  
Abcourt Mines Inc.

31 décembre 2013  
December, 2013

28 /février /2014  
2014/February/28

**ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ**  
**ISSUER ADDRESS**

506, rue des Falaises  
506 Des Falaises Street

**VILLE/PROVINCE/CODE POSTAL/PAYS**  
**CITY/PROVINCE/POSTAL CODE/COUNTRY**

Ville de Mont-St-Hilaire, Québec, J3H 5R7, Canada  
Town of Mont-St-Hilaire, Quebec, J3H 5R7, Canada

**NO. DE TÉLÉCOPIEUR**  
**ISSUER FAX NO.**

819 768-5475

**NO. DE TÉLÉPHONE**  
**ISSUER TELEPHONE NO.**

819 768-2857

**ADRESSE DU SITE WEB**  
**WEB SITE ADDRESS**

[www.abcourt.com](http://www.abcourt.com)

**PERSONNE À CONTACTER**  
**CONTACT PERSON**

Renaud Hinse

**POSITION**  
**POSITION**

Président, administrateur et chef de la direction  
President, director and chief executive officer

**ATTESTATION**

**Ce rapport trimestriel a été approuvé par le conseil d'administration. Une copie de ce rapport sera remis à tout actionnaire qui en fera la demande.**

**CERTIFICATE**

**This quarterly report has been approved by the Board of Directors. A copy will be provided to any shareholder who requests it.**

RENAUD HINSE  
Nom de l'administrateur  
Name of director

« Renaud Hinse »  
Signature  
Sign (type)

2014 / 02 / 28  
(année/mois/jour)  
(year/month/day)

YVES USEREAU  
Nom de l'administrateur  
Name of director

« Yves Usereau »  
Signature  
Sign (type)

2014 / 02 / 28  
(année/mois/jour)  
(year/month/day)

**MINES ABCOURT INC.** (société d'exploration)  
**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**  
**CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2013** (non audité)

**ABCOURT MINES INC.** (an exploration company)  
**INTERIM FINANCIAL STATEMENTS**  
**ENDED DECEMBER 31, 2013**(unaudited)

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**

**INTERIM FINANCIAL STATEMENTS**

États intermédiaires  
de la situation financière

Interim statements  
of financial position

États intermédiaires de la perte  
nette et de la perte globale

Interim statements  
of net loss and comprehensive loss

États intermédiaires des variations  
des capitaux propres

Interim statements of changes  
in equity

États intermédiaires des tableaux  
des flux de trésorerie

Interim statements of cash flows

Notes aux états financiers

Notes to financial statements

**Avis au lecteur**

**Notice to Reader**

La direction a préparé les états financiers non audités de Mines Abcourt Inc., comprenant les états de la situation financière, les états de la perte nette et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour le 2<sup>ème</sup> trimestre clos le 31 décembre 2013. Aucune firme d'auditeurs n'a examiné ou audité ces états financiers.

Management has compiled the unaudited financial statements of Abcourt Mines Inc., consisting of the statements of financial position, statements of net loss and comprehensive loss, statements of changes in equity and statements of cash flows for the 2nd quarter ended December 31, 2013. No auditor firm has reviewed nor audited these financial statements.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE	31 DÉCEMBRE DECEMBER 31 2013 (non audité) (unaudited) \$	30 JUIN JUNE 30 2013 (non audité) (unaudited) \$	INTERIM STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION
<b>ACTIF</b>			<b>ASSETS</b>
<b>Actif courant</b>			<b>Current assets</b>
Encaisse	1 024 914	-	Cash
Dépôts à terme (note 5)	200 705	1 400 705	Term deposits (Note 5)
Client	1 306 511	-	Client
Intérêts à recevoir	14 949	3 404	Interests receivable
Taxes à recevoir	529 799	139 213	Taxes receivable
Autres débiteurs	38 401	30 308	Other receivables
Droits miniers à recevoir	264 705	275 412	Mining duties receivable
Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	999 414	1 423 030	Tax credit related to resources receivable
Frais payés d'avance	5 173	16 236	Prepaid expenses
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>4 384 571</b>	<b>3 288 308</b>	<b>Current assets total</b>
<b>Actif non courant</b>			<b>Non-Current assets</b>
Immobilisations corporelles (note 6)	3 616 668	3 436 158	Property, plant and Equipment (Note 6)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 7)	14 287 174	14 361 612	Exploration and evaluation assets (Note 7)
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>17 903 842</b>	<b>17 797 770</b>	<b>Total non current assets</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>22 288 413</b>	<b>21 086 078</b>	<b>Total assets</b>
<b>PASSIF</b>			<b>LIABILITIES</b>
<b>Passif courant</b>			<b>Current liabilities</b>
Découvert bancaire	-	29 715	Bank overdraft
Créditeurs et charges à payer (note 8)	1 068 930	738 026	Accounts payable and accrued liabilities (Note 8)
Autre passif (note 9)	-	-	Other liabilities (Note 9)
<b>Total du passif courant</b>	<b>1 068 930</b>	<b>767 741</b>	<b>Total current liabilities</b>
Provisions liées à la restauration de sites miniers (note 10)	218 989	208 798	Decommissioning provisions for mining sites (Note 10)
<b>Total du passif</b>	<b>1 287 919</b>	<b>976 539</b>	<b>Total liabilities</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			<b>EQUITY</b>
Capital-social (note 11)	35 970 005	34 936 391	Capital stock (Note 11)
Surplus d'apport	5 982 444	5 963 913	Contributed surplus
Bons de souscription	106 089	41 849	Warrants
Déficit	(21 058 044)	(20 832 614)	Deficit
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>21 000 494</b>	<b>20 109 539</b>	<b>Total equity</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>22 288 413</b>	<b>21 086 078</b>	<b>Total liabilities and equity</b>

**PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS** (notes 13 ET 14)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,  
(s) Renaud Hinse, Administrateur – Director

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

**CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS** (Note 13 and 14)

ON BEHALF OF THE BOARD,  
(s) Yves Usereau, Administrateur – Director

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

## ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA PERTE NETTE ET DE LA PERTE GLOBALE

Période de six mois close le 31 décembre 2013 /  
For the six-month period ended December 31, 2013

## INTERIM STATEMENTS OF NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS

Période de six mois close le 31 décembre 2012 /  
For the six-month period ended December 31, 2012

	2013	2012	
(non audité)	\$	\$	(unaudited)
<b>CHARGES</b>			<b>EXPENSES</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	69 996	42 245	Amortization of property, plant and equipment
Honoraires professionnels	54 909	49 384	Professional fees
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	34 976	24 507	Registration, listing fees and shareholders' information
Salaires et honoraires administratifs	28 688	25 268	Salaries and fees
Restauration du site Abcourt-Barvue	17 926	29 738	Restoration of the Abcourt-Barvue site
Divers	17 235	3 319	Various
Frais de financement	12 056	9 093	Financing costs
Assurances	10 806	2 299	Insurances
Restauration du site Vendôme	10 370		Restoration of the Vendôme site
Charge de désactualisation	10 191	-	Accretion expense
Charges sociales	9 455	3 086	Payroll burden
Publicité	7 231	-	Advertising
Honoraires de consultants	6 075	35 998	Consultant fees
Logiciels et internet	2 890	3 708	Software and Internet
Frais bancaires	880	-	Bank expenses
Taxes, licences et permis	209	-	Taxes, licences and permits
Communications et réunions	-	5 906	Communications and meetings
Dépenses forestières	-	6 353	Forest expenses
Rémunération et autres paiements à base d'actions	-	51 900	Share-based compensation
	<u>293 893</u>	<u>292 804</u>	
<b>REVENUS</b>			<b>REVENUE</b>
Revenus d'intérêts	14 573	29 055	Interest income
Autres revenus	-	6 374	Other income
	<u>14 573</u>	<u>35 429</u>	
<b>PERTE AVANT IMPÔTS</b>	(279 320)	(257 375)	<b>LOSS BEFORE INCOME TAXES</b>
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(53 890)</u>	<u>(62 595)</u>	Income taxes and deferred taxes
<b>PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE</b>	<b>(225 430)</b>	<b>(194 780)</b>	<b>NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS</b>
<b>PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES  
CAPITAUX PROPRESPériode de six mois close le 31 décembre 2013 /  
For the six-month period ended December 31, 2013

## INTERIM STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

Période de six mois close le 31 décembre 2012 /  
For the six-month period ended December 31, 2012

	Capital social / Capital Stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Equity	
(non audité)	\$	\$	\$	\$	\$	(unaudited)
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	34 936 391	41 849	5 963 913	(20 832 614)	<b>20 109 539</b>	<b>Balance as at June 30, 2013</b>
Perte nette pour la période	-	-	-	(225 430)	<b>(225 430)</b>	Net loss for the period
Options octroyées	-	-	-	-	-	- Granted options
Bons de souscription expirés	-	(18 531)	18 531	-	-	- Warrants expired
Autres émission d'actions	252 985	-	-	-	<b>252 985</b>	Others shares issued
Émission d'actions avec bons	863 400	-	-	-	<b>863 400</b>	Shares issued with warrants
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	-	- Share issuance expenses
Bons octroyés	(82 771)	82 771	-	-	-	- Granted warrants
Actions à émettre	-	-	-	-	-	- Shares to be issued
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>35 970 005</b>	<b>106 089</b>	<b>5 982 444</b>	<b>(21 058 044)</b>	<b>21 000 494</b>	<b>Balance as at December 31, 2013</b>
<b>Solde au 30 juin 2012</b>	34 445 765	2 714 533	3 209 230	(20 466 898)	<b>19 902 630</b>	<b>Balance as at June 30, 2012</b>
Perte nette pour la période	-	-	-	(194 780)	<b>(194 780)</b>	Net loss for the period
Options octroyées	-	-	51 900	-	<b>51 900</b>	Granted options
Bons octroyés	(64 538)	64 538	-	-	-	- Granted warrants
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(6 200)	<b>(6 200)</b>	Share issuance expenses
Bons de souscription expirés	-	(994 473)	994 473	-	-	- Warrants expired
Émission d'actions	498 500	-	-	-	<b>498 500</b>	Share issuance
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>34 879 727</b>	<b>1 784 598</b>	<b>4 255 603</b>	<b>(20 667 878)</b>	<b>20 252 050</b>	<b>Balance as at December 31, 2012</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états  
financiers intermédiaires.The accompanying notes are an integral part of the interim financial  
statements.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES TABLEAUX DES FLUX  
DE TRÉSORERIEPériode de six mois close le 31 décembre 2013 /  
For the six-month period ended December 31, 2013

## INTERIM FINANCIAL STATEMENTS OF CASH FLOWS

Période de six mois close le 31 décembre 2012 /  
For the six-month period ended December 31, 2012

	2013	2012	
(non audité)	\$	\$	(unaudited)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			<b>OPERATING ACTIVITIES</b>
Perte nette	(225 430)	(194 780)	Net loss
<b>Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :</b>			<b>Items not involving cash:</b>
Amortissements	69 996	42 245	Amortization
Impôts	(53 890)	(62 595)	Income tax credits
Rémunération et autres paiements à base d'actions	-	51 900	Share-based compensation
Charge de désactualisation	10 191	-	Accretion expense
	(199 133)	(163 230)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	(940 445)	(299 555)	Net change in non-cash working capital items (Note 4)
	(1 139 578)	(462 785)	
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			<b>FINANCING ACTIVITIES</b>
Encaissement au titre de capital-actions et bons de souscription	1 170 275	563 360	Cash inflow relating to capital stock and warrants
Frais d'émission d'actions	-	(6 200)	Share issuance expenses
	1 170 275	557 160	
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTING ACTIVITIES</b>
Trésorerie réservée à l'exploration	-	(2 635)	Cash reserved for Exploration
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	(4 881 175)	(1 503 488)	Acquisition of deferred evaluation and exploration assets
Vente de lingots	4 955 613	-	Ingots sales
Acquisition d'immobilisations	(250 506)	(342 963)	Acquisition of fixed assets
	(176 068)	(1 849 086)	
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(145 371)	(1 754 711)	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE (DECREASE)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT</b>	1 370 990	4 475 798	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF PERIOD</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN</b>	1 225 619	2 721 087	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF PERIOD</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du dépôt à terme

Cash and cash equivalents consist of cash and term deposit

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**1 - STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES  
ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Mines Abcourt inc. a été constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. La Société se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire (Québec) J3H 5R7. À la mine Abcourt-Barvue, la Société a des réserves de minerai exploitable économiquement. De plus, à la mine Elder, la Société procède présentement à l'extraction de minéralisation en or qui sera traitée dans une usine de traitement à forfait située dans la province de Québec. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs dont, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Au 31 décembre 2013, la Société présente un déficit de 225 430 \$ (194 780 \$ en décembre 2012). Par le passé, la Société devait financer ses opérations par l'émission d'actions et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription. En ce moment, la direction a une attente raisonnable que le traitement de la roche minéralisée au cours des prochains exercices générera des produits suffisants qui permettront à la Société de poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Par conséquent, elle continue d'adopter la base de continuité d'exploitation dans la préparation des états financiers annuels.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 28 février 2014.

**1 - STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF  
ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

Abcourt Mines Inc. was incorporated under Part 1A of the Quebec Companies Act. On February 14, 2011, the Company was automatically continued under Business Corporations Act (Quebec) following the entry into force of this law. The Company is engaged in the acquisition and exploration of mining properties in Canada. Its shares are trading on TSX Venture Exchange under the symbol ABI, on Berlin Stock Exchange under the symbol AML-BE and on Frankfurt Exchange under the symbol AML-FF. The address of the Company's head office is 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire, (Quebec) J3H 5R7. The Company has economical ore reserves on the Abcourt-Barvue property. In addition, the Company presently extracts from the Elder mine, material mineralized with gold to be processed at a mill in the province of Quebec. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

As at December 31, 2013, the Company has a deficit of \$ 225,430 (\$194 780 in 2012 December). In the past, the Company had to finance its operations through the issuance of shares and the exercise of share purchase options and warrants. At this moment, the management has a reasonable expectation that the milling of the mineralized material in the coming years will generate sufficient revenues to enable the Company to continue its operations for the foreseeable future. Thus they continue to adopt the going concern basis of accounting in preparing the annual financial statements.

Although management has engaged a qualified person to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements. There is no indication to date that these situations may exist.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved by the Board of Directors on February 28, 2014.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**2 - APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES**
**Modifications à IAS 1, Présentation des autres éléments du résultat global**

La Société a appliqué les modifications d'IAS 1 intitulées Présentation des autres éléments du résultat global avant la date d'entrée en vigueur (exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012). Ces modifications introduisent une nouvelle terminologie pour l'état du résultat global et le compte de résultat. Ainsi, l'état du résultat global est renommé « état du résultat net et des autres éléments du résultat global », et le compte de résultat est renommé « état du résultat net ».

Les modifications d'IAS 1 maintiennent la possibilité de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global soit dans un état unique, soit dans deux états séparés, mais consécutifs. Cependant, ces modifications exigent le regroupement des autres éléments du résultat global dans deux catégories dans la section des autres éléments du résultat global : a) les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) les éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions sont remplies. L'application des modifications d'IAS 1 n'a aucune incidence sur le résultat net, les autres éléments du résultat global ni le résultat global total.

**IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur**
**IFRS 9, Instruments financiers**

IFRS 9 publiée en novembre 2009 présente de nouvelles exigences de classement et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9, dans sa version modifiée en octobre 2010, inclut les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de leur décomptabilisation. IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015, mais son application anticipée est permise. La Société n'a pas débuté l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

**Normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir**

En mai 2011, un ensemble de cinq normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir a été publié; il s'agit notamment des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 et IAS 28. Les principales exigences de ces cinq normes sont décrites ci-dessous.

**2 - APPLICATION OF NEW REVISED IFRS**
**Amendments to IAS 1 Presentation of Items of Other Comprehensive Income**

The Company has applied the amendments to IAS 1 Presentation of Items of Other Comprehensive Income in advance of the effective date (annual periods beginning on or after 1st July 2012). The amendments introduce new terminology for the statement of comprehensive income and income statement. Under the amendments to IAS 1, the "statement of comprehensive income" is renamed the "statement of profit or loss and other comprehensive income" and the "income statement" is renamed the "statement of profit or loss".

The amendments to IAS 1 retain the option to present profit or loss and other comprehensive income in either a single statement or in two separate but consecutive statements. However, the amendments to IAS 1 require items of other comprehensive income to be grouped into two categories in the other comprehensive income section: (a) items that will not be reclassified subsequently to profit or loss and (b) items that may be reclassified subsequently to profit or loss when specific conditions are met. The application of the amendments to IAS 1 does not result in any impact on profit or loss, other comprehensive income and total income.

**IFRSs in issue but not yet effective**
**IFRS 9, Financial Instruments**

IFRS 9, issued in November 2009, introduced new requirements for the classification and measurement of financial assets. IFRS 9 was amended in October 2010 to include requirements for the classification and measurement of financial liabilities and for derecognition. IFRS 9 is effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2015, with earlier application permitted. The Company has not yet started assessing the impact of adopting IFRS 9; however, it expects that this effect will be limited.

**Standards on consolidation, joint arrangements, associates and disclosures**

In May 2011, a package of five Standards on consolidation, joint arrangement, associates and disclosures was issued including IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 and IAS 28. Key requirements of these five Standards are described below.



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES (suite)**

*IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)*

**Normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir (suite)**

IFRS 10 remplace les dispositions sur les états financiers consolidés d'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. SIC-12, Consolidation – Entités ad hoc, sera supprimée au moment de l'entrée en vigueur d'IFRS 10. Cette norme établit que le contrôle est à la base de la consolidation. En outre, IFRS 10 inclut une nouvelle définition du contrôle comportant trois éléments : a) le pouvoir détenu sur l'entité émettrice, b) l'exposition, ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice, c) la capacité de l'investisseur d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Concernant IAS 27, les règles relatives aux états financiers individuels demeurent inchangées et font partie de la version amendée d'IAS 27. Les autres sections d'IAS 27 sont remplacées par IFRS 10.

IFRS 11 remplace IAS 31, Participations dans des coentreprises. IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. SIC-13, Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs, sera supprimée au moment de l'entrée en vigueur d'IFRS 11. Selon IFRS 11, le classement d'un partenariat en tant qu'entreprise commune ou que coentreprise est fonction des droits et des obligations des parties à l'entreprise. Par contre, selon IAS 31, il existe trois types de partenariats : les entités contrôlées conjointement, les actifs contrôlés conjointement et les activités contrôlées conjointement. Par ailleurs, selon les dispositions d'IFRS 11, les coentreprises doivent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence, tandis que les entités contrôlées conjointement selon les dispositions d'IAS 31 peuvent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation proportionnelle.

La version amendée (2011) d'IAS 28 dorénavant intitulée « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » remplace IAS 28 actuelle « Participation dans des entreprises associées ». IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

IFRS 12 est une norme concernant les informations à fournir et elle s'applique aux entités qui ont des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. En général, IFRS 12 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles qui sont exigées par les normes actuelles.

**2- APPLICATION OF NEW REVISED IFRS (continued)**

*IFRSs in issue but not yet effective (continued)*

**Standards on consolidation, joint arrangements, associates and disclosures (continued)**

IFRS 10 replaces the parts of IAS 27 Consolidated and Separate Financial Statements that deals with consolidated financial statements. SIC-12 Consolidation – Special Purpose Entities will be withdrawn upon the effective date of IFRS 10. Under IFRS 10, there is only one basis for consolidation, that is, control. In addition, IFRS 10 includes a new definition of control that contains three elements: (a) power over an investee, (b) exposure, or rights, to variable returns from its involvement with the investee, and (c) the ability to use its power over the investee to affect the amount of the investor's return. Concerning IAS 27, the requirements relating to separate financial statements will remain unchanged and will be included in the amended IAS 27. The other portions of IAS 27 will be replaced by IFRS 10.

IFRS 11 replaces IAS 31 Interests in Joint Ventures. IFRS 11 deals with how a joint arrangement of which two or more parties have joint control should be classified. SIC-13 Jointly Controlled Entities – Non-monetary Contributions by Venturers will be withdrawn upon the effective date of IFRS 11. Under IFRS 11, joint arrangements are classified as joint operations or joint ventures, depending on the rights and obligations of the parties to the arrangements. In contrast, under IAS 31, there are three types of joint arrangements: jointly controlled entities, jointly controlled assets and jointly controlled operations. In addition, joint ventures under IFRS 11 are required to be accounted for using the equity method of accounting, whereas jointly controlled entities under IAS 31 can be accounted for using the equity method of accounting or proportional consolidation.

Amended version (2011) of IAS 28 now entitled « Investments in Associates and Joint Ventures » supercedes the current IAS 28 « Interests in Joint Ventures ». IAS 28 is amended to conform with changes adopted based on the issuance of IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12.

IFRS 12 is a disclosure standard and is applicable to entities that have interests in subsidiaries, joint arrangements, associates and/or unconsolidated structured entities. In general, the disclosure requirements in IFRS 12 are more extensive than those in the current standards.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES (suite)**

*IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)*

**Normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir (suite)**

En juin 2012, des modifications d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12 ont été publiées pour clarifier certaines dispositions transitoires sur la première application de ces IFRS.

Ces cinq normes, de même que les modifications touchant les dispositions transitoires, sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, et leur application anticipée est permise à la condition que ces normes soient toutes appliquées en même temps. La direction prévoit que l'application de ces cinq normes n'aura pas un effet significatif sur les montants présentés dans les états financiers.

**IFRS 13, Évaluation de la juste valeur**

IFRS 13 établit une source unique d'indications pour les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. La norme définit la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. Son champ d'application est large; IFRS 13 s'applique tant aux instruments financiers qu'aux instruments non financiers à l'égard desquels d'autres IFRS imposent ou permettent les évaluations à la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur, sauf dans des circonstances précises. En général, IFRS 13 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles exigées par les normes actuelles. La Société adoptera cette nouvelle norme prospectivement à compter de son exercice ouvert le 1er juillet 2013. La direction prévoit que l'application de la nouvelle norme pourrait se traduire par la présentation d'informations plus détaillées dans les états financiers.

**Modifications D'IAS 32 et d'IFRS 7, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes**

Les modifications d'IAS 32 donnent des précisions sur l'application des dispositions en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. En particulier, elles précisent le sens des expressions « a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compensation » et « réalisation et règlement simultanés ».

Les modifications d'IFRS 7 exigent que les entités fournissent des informations sur les conventions-cadres de compensation exécutoires et les accords similaires (tels que les accords de garanties) pour les instruments financiers couverts par une convention-cadre de compensation exécutoire ou par un accord similaire.

**2- APPLICATION OF NEW REVISED IFRS (continued)**

*IFRSs in issue but not yet effective (continued)*

**Standards on consolidation, joint arrangements, associates and disclosures (continued)**

In June 2012, amendments to IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12 were issued to clarify certain transitional guidance on the application of these IFRSs for the first time.

The five standards together with the amendments regarding the transition guidance are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013, with earlier application permitted provided all of these standards are applied at the same time. Management anticipates that the application of these five standards will not have a significant impact on amounts reported in the financial statements.

**IFRS 13, Fair Value Measurement**

IFRS 13 establishes a single source of guidance for fair value measurements and disclosures about fair value measurements. The Standard defines fair value, establishes a framework for measuring fair value, and requires disclosures about fair value measurements. The scope of IFRS 13 is broad; it applies to both financial instrument items and non-financial instrument items for which other IFRSs require or permit fair value measurements and disclosures about fair value measurements, except in specified circumstances. In general, the disclosure requirements in IFRS 13 are more extensive than those required in the current standards. The Company will adopt prospectively this new standard for financial year starting on July 1st, 2013. Management anticipates that the application of the new Standard may result in more extensive disclosures in the financial statements.

**Amendments to IFRS 7 and IAS 32 Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities and the related disclosures**

The amendments to IAS 32 clarify existing application issues relating to the offset of financial assets and financial liabilities requirements. Specifically, the amendments clarify the meaning of "currently has a legally enforceable right of set-off" and "simultaneous realization and settlement".

The amendments to IFRS 7 are effective to disclose information about rights of offset and related arrangements (such as collateral posting requirements) for financial instruments under an enforceable master netting agreement or similar arrangement.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**2 - APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES (suite)**

*IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)*

**Modifications D'IAS 32 et d'IFRS 7, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes (suite)**

Les modifications d'IFRS 7 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, ainsi que pour les périodes intermédiaires comprises dans ces exercices. Les informations doivent être fournies rétrospectivement pour toutes les périodes présentées à titre comparatif. Cependant, les modifications d'IAS 32 ne s'appliquent qu'aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 et exigent l'application rétrospective. La direction prévoit que l'adoption future des modifications d'IAS 32 et d'IFRS 7 n'aura aucune incidence significative pour la Société.

***IFRIC 20, Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert***

Cette nouvelle interprétation, publiée par l'International Accounting Standards Board en octobre 2011, précise quand les frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation doivent donner lieu à la comptabilisation d'un actif et comment cet actif doit être évalué, initialement et par la suite. IFRIC 20 s'applique aux frais d'enlèvement des stériles (ou mort-terrains) engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert pour avoir accès à des gisements.

Les principaux éléments d'IFRIC 20 sont les suivants :

- si l'avantage généré par les opérations de découverte prend la forme de stocks que produit la mine, l'entité comptabilise les frais engagés selon IAS 2 Stocks. Si l'avantage est un meilleur accès au minerai à extraire, l'entité comptabilise les frais engagés comme un ajout à un actif existant;
- l'actif au titre des opérations de découverte est comptabilisé de la même façon que l'actif existant dont il fait partie, c'est-à-dire au coût ou à son montant réévalué diminué des amortissements et des pertes de valeur.
- l'actif est amorti sur la durée d'utilité attendue de la partie identifiée du corps minéralisé qui devient plus accessible grâce aux opérations de découverte.

L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est permise. La Société n'a pas adopté cette norme de façon anticipée mais il pourrait y avoir des implications pour les prochains exercices.

**2 - APPLICATION OF NEW REVISED IFRS (continued)**

*IFRSs in issue but not yet effective (continued)*

**Amendments to IFRS 7 and IAS 32 Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities and the related disclosures (suite)**

The amendments to IFRS 7 are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013 and interim periods within those annual periods. The disclosures should be provided retrospectively for all comparative periods. However, the amendments to IAS 32 are not effective until annual periods beginning on or after January 1st, 2014, with retrospective application required. Management anticipates that future adoption of amendments to IAS 32 and IFRS 7 will have no significant impact for the Company.

***IFRC 20 Stripping costs in the production phase of a surface mine***

This new interpretation, issued by the International Accounting Standards Board in October 2011, clarifies when production stripping should lead to the recognition of an asset and how that asset should be measured, both initially and in subsequent periods. IFRIC 20 applies to the costs incurred to remove mine waste materials ("overburden") to gain access to mineral ore deposits during the production phase of a surface mine.

The main features of IFRIC 20 are as follows:

- If the benefit from the stripping activity is realized in the form of inventory produced, the entity accounts for the costs in accordance with IAS 2 Inventories. If the benefit is improved access to the ore, the entity recognizes the costs as an addition to an existing asset.
- The stripping activity asset is measured in the same way as the existing asset of which it is a part (i.e., at cost or revalued amount less depreciation or amortization and less impairment losses).

Depreciation or amortization is calculated over the expected useful life of the identified component of the ore body that becomes more accessible as a result of the stripping activity.

The interpretation is effective for annual periods beginning on or after January 1, 2013. Earlier application is permitted. The Company has not adopted this standard in advance but there could have implications for the next years.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES****Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles**

Les modifications à IAS 16 précisent que les pièces de rechange, le stock de pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont comptabilisés selon IAS 16 s'ils répondent à la définition des immobilisations corporelles. Sinon, ils sont classés en stocks. La direction prévoit que ces modifications d'IAS 16 n'auront pas d'incidence significative pour la Société.

**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers intermédiaires de Mines Abcourt inc. ont été préparés conformément aux normes IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers intermédiaires, sauf indication contraire.

**Monnaie fonctionnelle**

La monnaie de présentation et la monnaie et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et les dépôts à terme rachetables en tout temps.

**Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers**

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit de droits miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses de prospection et d'évaluation admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

**Dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation**

Les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation représentent le produit de financement non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 30 septembre et 31 décembre 2013, les sommes à dépenser en frais de prospection et d'évaluation se chiffrent à 0 \$.

**3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES****Amendments to IAS 16 Property, plant and equipment**

The amendments to IAS 16 clarify that spare parts, stand-by equipment and servicing equipment should be classified as property, plant and equipment when they meet the definition of property, plant and equipment in IAS 16 and as inventory otherwise. Management does not anticipate that the amendments to IAS 16 will have a significant effect for the Company.

**Statements of compliance**

These interim financial statements of Abcourt Mines Inc. were prepared in accordance with IFRS. The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these interim financial statements, unless otherwise indicated.

**Functional Currency**

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

**Cash and Cash Equivalents**

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date and term deposits redeemable in any time in cash and cash equivalents.

**Tax Credit Related to Resources and Mining Duties Credit**

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% on eligible exploration and evaluation expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining duties credit equal to 16% of 50% of eligible exploration and evaluation expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining duties credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

**Term Deposit Reserved for Exploration and Evaluation**

Funds reserved for exploration and evaluation represent proceeds of financing not yet incurred in exploration and evaluation. The Company must use these funds for mining exploration and evaluation activities in accordance with restrictions imposed by those financing. As at September 30 and December 31, 2013 funds reserved for exploration and evaluation amount to \$0.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**

**Actifs de prospection et d'évaluation**

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et amortis selon la méthode des unités de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation.

**Exploration and Evaluation Assets**

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 Property, Plant and Equipment or IAS 38 Intangible Assets are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- they are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development and amortized according to the unit of production method. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is recognized.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**

**Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

**Exploration and Evaluation Assets (continued)**

Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation ou pour un autre actif à long terme (autre qu'un goodwill) est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

The prior years recognized impairment for exploration and evaluation asset or for any other long-lived asset (other than a goodwill) is reversed if there is an increase of the economic potential of asset, resulting from its use or sale since the last time an impairment has been recorder for this asset. If any, the carrying value of this asset is increased up to its recoverable amount, without being higher than it would have been recorded ( net of amortization) like if the impairment had never been recognized for this asset in the prior years.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

**Impairment of Long-lived Assets**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs to sell and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

**Immobilisations corporelles**

**Property, plant and Equipment**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

Property, plant and Equipment are accounted for at historical cost less accumulated amortization and accumulated impairment losses. Historical cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the company and the cost can be measured reliably.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2013

(non audité)

## 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Immobilisations corporelles (suite)**

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après:

Véhicule:	30 %
Mobilier et équipement	20 %

L'équipement de traitement, l'usine de traitement d'eau et le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas encore utilisés.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

**Instruments financiers**

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN ») et autres passifs. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

**Placements détenus jusqu'à leur échéance**

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

**Disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2013

(unaudited)

## 3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

**Property, plant and Equipment (continued)**

Amortization of Property, plant and equipment is calculated using the declining method and at the following rates :

Vehicle	30%
Equipment and furniture	20%

The mill, the water treatment plant and tailings pond are not amortized because they have not been used yet.

Gains or losses on disposal of property, plant and equipment are determined by comparing the net proceed with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net loss and comprehensive loss.

**Financial Instruments**

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL") and other liabilities. Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

**Held-to-maturity investments**

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

**Available-for-sale**

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive loss until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts à terme, le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créanciers et charges à payer sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**

**Financial Instruments (continued)**

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation and other receivables are classified as loans and receivables.

Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Financial assets at FVTPL include financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. The Company has no financial asset classified as FVTPL.

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method. Accounts payable and accrued liabilities are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at FVTPL are recognized as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, held-to-maturity investment and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

**Provisions liées à la restauration de sites miniers**

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Celle-ci est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière. La meilleure estimation des coûts futurs est le montant que la Société devrait raisonnablement payer pour éteindre son obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question. La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée en résultat net en tant que coût financier au fur et à mesure.

Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements (autres que la désactualisation) dans l'exercice considéré. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés. La direction de la Société a déterminé que la provision pour la restauration du site minier Elder se chiffre à 218 989 \$ au 31 décembre 2013 (aucune au 31 décembre 2012). Aucune autre provision n'est nécessaire en relation avec les autres propriétés de la Société.

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**

**Financial Instruments (continued)**

**Decommissioning Provisions mining Sites**

A provision is a liability for which the maturity or the amount is uncertain. A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation. All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate.

The Company is subject to environmental laws and regulations enacted by federal and provincial authorities. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in compliance with current laws and regulations. To take account of estimated cash flows required to settle the obligations arising from environmentally acceptable closure plans (such as dismantling and demolition of infrastructures, removal of residual matter and site restoration), provisions are recognized in the year, when the Company has an actual restoration mining sites obligation and it is likely that an outflow will be required in settlement of the obligation and the obligation is reasonably determinable. These provisions are determined on the basis of the best estimates of future costs, based on information available on the reporting date. Best estimates of future costs are the amount the Company would reasonably pay to settle its obligation on the closing date or to transfer it to a third party on the same date. Future costs are discounted using pre-tax rates that reflect current market assessments of the time value of money and the risks specific to the liability. A corresponding asset is recognized in the related mining asset when establishing the provision. The provision is reviewed annually to reflect changes in the estimated outflow of resources as a result of changes in obligations or legislation, changes in the current market-based discount rate or an increase that reflects the passage of time. The accretion expense is recognized in net earnings as a finance expense as incurred.

The cost of the related asset is adjusted to reflect changes (other than accretion) in the reporting period. Costs of restoration of mining sites are deducted from the provision when incurred. The management of the Company determined that decommissioning provisions for mining sites are amounting to \$218 989 as at December 31, 2013 (none as at December 31, 2012). No other provision is required in relation with the other properties of the Company.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

**Actions accréditives**

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

**Bons de souscription**

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Un bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixe lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

**Share-based Compensation**

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing

**Equity-settled Share-based Payment**

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

**Flow-through Shares**

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liability in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

**Warrants**

In connection with financings, the Company may grant warrants. A warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from the sale of units are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Frais d'émission d'actions**

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

**Perte de base par action et diluée**

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

**Constatation des revenus**

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les produits générés par la vente de minerai pendant la phase de développement d'un site minier sont considérés comme étant des produits directement attribuables au développement du site et ils sont comptabilisés en réduction du coût de l'actif minier en développement. Les produits sont comptabilisés lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

**Conventions d'option sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**

**Share Issuance Expenses**

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

**Basic and Diluted Loss per Share**

The basic loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

**Revenue Recognition**

Investment transactions are accounted for using the accrual basis and interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Revenue from the sale of ore during the development phase of a mine site are considered to be directly attributable to the development of the site and are recorded as a reduction of cost of mining assets under development. Revenue is recognized when the Company has transferred to the buyer the significant risks and rewards incidental to ownership of property. The amount of revenue can be measured reliably and it is probable that the economic benefits associated the transaction will flow to the Company.

**Mining Properties Option Agreements**

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in the profit or loss statement).

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2013

(non audité)

## 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Redevances sur les produits nets de fonderie**

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

**Impôts sur le résultat et impôts différés**

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

**Informations sectorielles**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2013

(unaudited)

## 3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

**NSR Royalties**

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

**Income Taxes and Deferred Taxes**

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

**Segment disclosures**

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs**

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

- a) Dépréciation de propriété minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

Sources d'incertitude relative aux estimations

- a) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**

**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions**

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to use good judgment and to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision of accounting estimates are recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

- a) Impairment of mining properties and exploration and evaluation assets

Mining properties and exploration and evaluation assets shall be assessed for impairment when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of mining properties and exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

Key sources of estimation uncertainty

- a) Valuation of credit related to resources and mining duties credit

Credit related to resources and mining duties credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their collection.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2013

(non audité)

## 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)**

Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

## a) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers (suite)

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercice futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessous. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie.

## b) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations et des jugements significatifs visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

## a) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La société évalue annuellement ses obligations liées à la mise hors service d'actifs. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés. En date de l'état de la situation financière, les obligations liées à la mise hors services d'actifs représentent la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction des obligations actuelles.

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2013

(unaudited)

## 3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)**

Key sources of estimation uncertainty (continued)

## a) Valuation of credit related to resources and mining duties credit (continued)

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to credit related to resources and to mining duties credit, exploration and evaluation assets and income tax expense in future periods.

The amounts recognized in the financial statements are derived from the Company's best estimation and management's judgment as described above. However, the inherent uncertainty regarding the outcome of these items means that eventual resolution could differ from the accounting estimates and therefore have an impact on the Company's financial position and its cash flows.

## b) Share-based payment

The fair value of share purchase options granted is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock, and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of significant judgements and estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

## a) Decommissioning provisions for mining sites

The Company assesses its assets retirement obligations annually. Determining these obligations requires significant estimates and assumptions due to the numerous factors that affect the amount ultimately payable. Such factors include estimate of the scope and cost of restoration activities, legislative amendments, known environmental impacts, the effectiveness of maintenance and restoration measures and changes in the discount rate. This uncertainty may lead to differences between the actual expense and the allowance. At the date of the statement of financial situation, assets retirement obligations represent management's best estimate of the charge that will result when the actual obligations are terminated.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2013

(non audité)

## 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)**

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

## b) Date de début de la production commerciale

La société évalue le degré d'avancement de la mine Elder pour déterminer le moment où celle-ci deviendra en production commerciale. La Société considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement des dépenses capitalisées vers l'actif Mine Elder en production. Les critères utilisés sont entre autres:

- L'atteinte d'un niveau d'activité prédéterminé;
- La capacité de soutenir une production continue et l'atteinte de résultats opérationnels constants sur une certaine période de temps;
- La teneur récupérée, la valeur du minerai ainsi que la génération de revenus significatifs;
- Le degré d'avancement des travaux de mise en valeur.

Toutes ses conditions seront évaluées par une étude de faisabilité qui devrait être produite au cours de l'année civile 2014.

## 4 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:

	2013
	\$
Intérêts à recevoir	(11 545)
Taxes à recevoir	(390 586)
Clients	(1 314 604)
Droits miniers et crédit d'impôt à recevoir relatif aux ressources	434 323
Frais payés d'avance	11 063
Créditeurs et charges à payer	330 904
	<u>(940 445)</u>

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2013

(unaudited)

## 3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)**

Critical judgments in applying accounting policies

## b) Start of commercial production

Management assesses the stage of completion of Elder mine to determine when it begins commercial production. The Company considers a number of criteria to determine when a mine enters into commercial production, thereby resulting in reclassification of all expenses capitalized to Elder Mine in production. The following criteria are used:

- The achievement of a predetermined level of activities;
- The ability to support a continuous production and achieve constant operating results over a period of time;
- Recovered grade, ore value and generating significant revenues;
- Stage of completion of development works.

All of these conditions will be assessed by a feasibility study which is expected to be done in the course of calendar year 2014.

## 4 - COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash working capital items

	2012	
	\$	
Intérêts à recevoir	(28 436)	Interests receivable
Taxes à recevoir	(18 507)	Taxes receivable
Clients	(101 095)	Receivables
Droits miniers et crédit d'impôt à recevoir relatif aux ressources		Receivable mining duty and tax credits related to resources
Frais payés d'avance	(11 730)	Prepaid expenses
Créditeurs et charges à payer	(139 787)	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>(299 555)</u>	

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**4 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX  
FLUX DE TRÉSORERIE (suite)**

**4 - COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO  
CASH FLOWS (continued)**

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie:

Items not affecting cash and cash equivalents:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>	
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation par l'émission de capital-social	12 000	-	Acquisition of exploration and evaluation assets by issuance of capital stock
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	-	-	Share issuance expenses for brokers and intermediaries options
Provisions liées à la restauration de sites miniers imputées aux actifs de prospection et d'évaluation	10 191	-	Decommissioning provisions for mining sites computed to exploration and evaluation assets

**5 - DÉPÔTS À TERME**

**5 - TERM DEPOSITS**

	<b>2013 31 décembre/ December 31</b>	<b>2013 30 juin/ June 30</b>	
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,10 %, échéant en avril 2014, rachetable en tout temps	200 705	1 400 705	Term deposit, bearing interest at 1.10%, maturing in April 2014, redeemable at any time
Portion du dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation	-	-	Part of the term deposit reserved for exploration and evaluation
	<u>200 705</u>	<u>1 400 705</u>	



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES****6 - PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT**

	<b>31 décembre 2013</b>		<b>30 juin 2013</b>	
	<b>December 31, 2013</b>		<b>June 30, 2013</b>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
	Cost	Accumulated Amortization	Net book Value	Net book Value
	\$	\$	\$	\$
Usine de traitement / Mill	2 702 476	-	2 702 476	2 702 476
Usine de traitement eau / Water treatment plant	76 628	-	76 628	76 628
Parc à résidus / Tailings pond	40 728	-	40 728	40 728
Terrains / Lands	37 263	-	37 263	37 263
Véhicule / Vehicle	61 920	51 306	10 614	12 487
Mobilier et équipement / Furniture and equipment	930 296	181 337	748 959	566 576
	<u>3 849 311</u>	<u>232 643</u>	<u>3 616 668</u>	<u>3 436 158</u>

**7 - ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION****7 - EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**

	<b>2013</b>	<b>2013</b>	
	<b>31 décembre / December 31</b>	<b>30 juin / June 30</b>	
	\$	\$	
Propriétés minières	2 133 564	2 106 324	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	12 153 610	12 255 288	Exploration and evaluation expenses
	<u>14 287 174</u>	<u>14 361 612</u>	

Au 31 décembre 2013, sur le site de la mine Elder et à l'usine, la Société détenait environ 3 200 tonnes de roches minéralisées en or empilées à la surface. Ces matériaux seront traités à l'usine Géant Dormant de Mines Aurbec inc. (voir la note 18). La vente de l'or produite sera comptabilisée en diminution des actifs de la mine Elder.

As at December 31, 2013, on Elder mine site and at the mill site, the Company has a stockpile of approximately 3,200 tonnes of mineralized material at the surface. This mineralized material will be processed at Mines Aurbec inc, Géant Dormant's mill. (see note 18). The sale of gold produced will be recorded as a reduction of the Elder mine assets.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**7 - ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION**  
(suite)

**7 - EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**  
(continued)

## Propriétés minières

## Mining properties

	Canton/ Township	Solde au 30 juin 2013 Balance as at June 30, 2013 \$	Augmentation Addition 2013 \$	Solde au 31 décembre 2013 Balance as at December 31, 2013 \$
Propriétés au Québec/ Properties in Québec				
Abcourt – Barvue (100%)	Barraute	162 142	23 810	185 952
Vendôme (100%) Redevance / Royalty Propriété Beauchastel Property (100%)	Fiedmont- Barraute	89 113	359	89 472
Mackenzie (100%)	Mackenzie	100	-	100
Gaudet (100%)	Gaudet	1	-	1
Aldermac (100%) Jonpol (option - voir note 14) / - see Note 14)	Beauchastel	1 564 087	328	1 564 415
Tagami et Elder (100%) (a)	Dalquier Duprat - Beauchastel	56 662	10	56 672
Veza (100%)		214 158	222	214 380
		<u>20 060</u>	<u>2 511</u>	<u>22 571</u>
		<u>2 106 324</u>	<u>27 240</u>	<u>2 133 564</u>

(a) L'augmentation de la propriété Elder inclut une provision pour restauration des lieux au montant de 217 833 \$ (voir note 10).

(a) The addition of Elder property includes a restoration provision for an amount of \$217,833 (see Note 10).

## Frais de prospection et d'évaluation

## Exploration and evaluation expenses

	Solde au 30 juin 2013 Balance as at June 30, 2013	Augmentation Addition 2013 \$	Droits miniers et crédit d'impôt mining duties and tax credits	Dépréciation/ Impairment \$	Vente lingots/ Ingots sales	Solde au 31 décembre 2013 Balance as at December 31, 2013 \$
Abcourt – Barvue, Qc	3 505 449	123 352	(38 196)	-	-	3 590 605
Vendôme, Qc	200 925	140	(33)	-	-	201 033
Elder, Qc	7 305 330	4 758 885	(15 307)	-	(4 955 613)	7 093 295
Aldermac, Qc	616 457	552	(74)	-	-	616 935
Jonpol, Qc	627 127	40 805	(16 190)	-	-	651 742
Veza, Qc	-	-	-	-	-	-
	<u>12 255 288</u>	<u>4 923 735</u>	<u>69 800</u>	<u>-</u>	<u>(4 955 613)</u>	<u>12 153 610</u>

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**7 - ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 7 -**  
(suite)

**EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**  
(continued)

**Frais de prospection et d'évaluation (suite)**

**Exploration and evaluation expenses (continued)**

Pour les semestres clos les 31 décembre 2013 et 2012, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

For the semesters ended December 31, 2013 and 2012, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

**2013**  
6 mois/  
6 months

**2012**  
6 mois/  
6 months

\$

\$

**FRAIS DE PROSPECTION ET  
D'ÉVALUATION:**

**EXPLORATION AND  
EVALUATIONS EXPENSES :**

Frais de mise en valeur Elder	4 584 325	-	Elder mine development
Honoraires et dépenses ingénieurs	137 075	245 392	Fees and engineers expenses
Redevances	133 545	-	Royalties
Forage	52 587	90 763	Drilling
Propriétés minières	27 240	5 273	Mining properties
Téléphone et électricité	6 133	12 230	Telephone and electricity
Analyses	3 706	9 317	Analysis
Dénoyage de la mine Elder	4 304	1 105 380	Elder mine Dewatering
Frais généraux de prospection et d'évaluation	1 985	-	General exploration and evaluation expenses
Assurances, taxes et permis	75	972	Insurance, taxes and permits
Évaluation préliminaire économique	-	126 651	Preliminary economic assessment
Autres frais d'exploration	-	2 418	Other exploration expenses
Réparations	-	7 958	Repairs
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation	4 950 975	1 606 354	Increase of exploration and evaluation expenses
Dépreciation	-	-	Impairment
Vente de lingots	(4 955 613)	-	Ingots sales
Droits miniers et crédit d'impôts relatifs aux ressources	(69 800)	(102 866)	Mining duties and tax credit related to resources
Solde au début	14 361 612	11 182 075	Balance, beginning of year
Solde à la fin	14 287 174	12 685 563	Balance, end of year

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**8 - CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER****8 - ACCOUNTS PAYABLES AND ACCRUED LIABILITIES**

	Période de six mois close le 31 décembre 2013	Exercice clos le 30 juin 2013	
	Six month period closed December 31, 2013	Year ended June 30, 2013	
	\$	\$	
Comptes fournisseurs	750 311	505 472	Accounts payables
Sommes dues aux gouvernements	162 342	150 902	Due to governments
Salaires et vacances à payer	95 715	81 652	Salaries and holidays payables
Redevances à payer	60 562	-	Payable royalties
	<u>1 068 930</u>	<u>738 026</u>	

**9 - AUTRE PASSIF****9 - OTHER LIABILITIES**

	Période de six mois close le 31 décembre 2013/ Six month period closed december 31, 2013	Exercice clos le 30 juin 2013	
	\$	\$	
Solde au début	-	170 040	Balance, beginning of year
Augmentation de l'exercice	53 890	30 885	Increase of the year
Réduction liée à l'engagement des dépenses	(53 890)	(200 925)	Decrease related to the incurring of expenses
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>	Balance, end of year

Le poste « Autre passif » représente la vente de déductions fiscales aux investisseurs par le biais de financements accreditifs.

Other liability is constituted of the sale of tax deductions to investors following flow-through shares financing.

Au 31 décembre 2013 et 2012, les sommes à dépenser en frais de prospection et d'évaluation se chiffrent à 0 \$. Au 31 décembre 2013, la Société n'avait aucune somme à dépenser en frais de prospection et d'évaluation.

As at December 31, 2013 and 2012, funds reserved for exploration and evaluation amount to \$0. As at December 31, 2013, the Company had no funds reserved for exploration and evaluation.

**10 - PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DE SITES MINIERES****10 - DECOMMISSIONING PROVISIONS FOR MINING SITES**

	Période de six mois close le 31 décembre 2013/ Six month period closed December 31, 2013	Exercice clos le 30 juin 2013	
	\$	\$	
Solde au début	208 798	-	Balance, beginning of year
Obligation de la mine Elder	10 191	208 798	Elder mine commitment
Solde à la fin	<u>218 989</u>	<u>208 798</u>	Balance, end of year

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**10 - PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DE SITES MINIERS (suite)**

Le montant de l'obligation s'élève à 480 670 \$ et représente l'estimation des coûts de restauration du site minier Elder. Ce montant a été capitalisé sur une période de dix ans avec un taux d'inflation de 1,2 % et il a été actualisé par la suite à un taux de 10 %. Sa valeur actuelle se chiffre donc à 218 989 \$ au 31 décembre 2013.

**10 - DECOMMISSIONING PROVISIONS FOR MINING SITES (continued)**

The amount of the obligation is amounting to \$480 670 and represents the estimate of Elder mining site restoration costs. This amount has been capitalized for a period of ten years with an inflation rate of 1.2% and was subsequently updated at a 10% rate. Its current value is therefore amounted to \$218,989 as at December 31, 2013.

**11 - CAPITAL- SOCIAL**

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration.

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie «A», sans valeur nominale, sans droit de vote.

Nombre illimité d'actions de catégorie «B», sans valeur nominale, avec droit de vote.

Les mouvements dans le capital social des **actions de catégories «B»** de la Société se détaillent comme suit :

**11 - CAPITAL STOCK**

Authorized

Unlimited number of preferred shares without par value which may be issued in one or more series; the privileges, rights, conditions and restrictions will be determined by the Board of Directors.

Unlimited number of subordinate class "A" shares, without par value, non-voting.

Unlimited number of voting class "B" shares, without par value.

Changes in Company **class "B" shares** capital stock were as follows:

	Période de six mois close le 31 décembre 2013		Exercice clos le 30 juin 2013		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	167 019 772	34 936 391	162 034 772	34 445 765	Balance, beginning of year
Payés en argent (1) Financement accréditif (2)	11 720 000 3 442 647	780 629 240 985	1 742 000 3 243 000	150 882 339 744	Paid in cash (1) Flow-through shares (2)
Propriétés minières	150 000	12 000	-	-	Mining property
Solde à la fin	182 332 419	35 970 005	167 019 772	34 936 391	Balance, end of year
Actions à émettre	-	-	-	-	Shares to be issued
	<u>182 332 419</u>	<u>35 970 005</u>	<u>167 019 772</u>	<u>34 936 391</u>	

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2013

(non audité)

## 11 - CAPITAL- SOCIAL (suite)

## Période de six mois close le 31 décembre 2013

- (1) En août et septembre 2013, la Société a conclu un placement privé composé de 742 unités à 700 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie « B » et d'un demi bon de souscription, un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action jusqu'en août 2014. Le produit brut du placement de 519 400 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 57 711 \$.
- (2) Dans ce placement privé, il y avait 3 292 647 actions accréditatives à un prix de 0,085 \$ par action. Le produit brut du placement de 279 875 \$ a été présenté, déduction faite de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 49 390 \$.

En octobre 2013, la Société a conclu un placement privé composé de 4 300 000 actions de catégorie B (ordinaires) au prix de 0,08\$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie B et d'un demi bon de souscription; un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10\$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 344 000\$ sera présenté, déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 25 060 \$. La juste valeur de chaque bon de souscription a été estimée selon la méthode Black-Scholes selon les hypothèses suivantes : durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 1,02 %, prix des actions à la date de l'émission de 0,07 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 55,2%.

En octobre 2013, la Société a aussi conclu un placement privé composé de 150 000 actions accréditatives de catégorie B (ordinaires) à 0,10\$ par action. Le produit brut de ce placement de 15 000\$ sera présenté, déduction faite du montant de la prime sur actions accréditatives, de 4 500\$.

## 12 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. Le prix d'exercice ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société. Le régime stipule que le nombre maximal d'actions du capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 14 500 000 actions de la Société et le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à une personne responsable des relations avec les investisseurs, à un consultant ou un fournisseur ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution.

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2013

(unaudited)

## 11 - CAPITAL STOCK (continued)

## For six month period ended December 31, 2013

- (1) In August 2013, the Company closed a private placement constituted of 742 units at a price of \$700 per unit. Each unit consisted of one class "B" share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share until October 2014. The total gross proceeds of \$519,400 has been presented net of fair value of warrants amounting to \$57,711.
- (2) In this private placement constituted of 3,292,647 flow-through shares units at a price of 0,085 per shares. The total gross proceeds of \$279,875 has been presented net of fair premium of flow-through shares of \$49,390.

In October, 2013, the Company closed a private placement constituted of 4,300,000 class B shares (common) at a price of \$0.08 per unit. Each unit consists of one class B share and one half warrant, each whole warrant entitles its holder to purchase one share at \$0.10 for a 12 month period. The total gross proceeds of \$344,000 will be presented net of the fair value of warrants amounting to \$25 060. The fair value The fair value of each warrant granted was estimated using the Black-Scholes pricing model according to the following assumptions: estimated duration of 1 year, risk-free interest rate of 1.02%, share price at the time of grant of \$0.07, dividend yield of 0% and expected volatility of 55,2%.

In October, 2013, the Company closed a private placement constituted of 150,000 flow-through class B share (common) at \$0.10 per share. The total gross proceed of \$15,000 will be presented net of a premium on flow-through shares of \$4 500.

## 12 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the " plan ") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Company, share purchase options to acquire shares in such numbers, for such terms and at such exercise price as may be determined by the Board of Directors. The exercise price can not be lower than the market price of the common shares at the time of grant. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Company policies. The plan provides that the maximum number of shares in the capital of the Company that can be reserved for issuance under the plan shall be equal to 14,500,000 shares and that the maximum number of shares that can be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% of the outstanding shares at the time of grant and the maximum number of shares which may be reserved for issuance to investors relation representative, consultant or supplier may not exceed 2% of the outstanding shares at the time of grant.



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**12 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**

**12 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

**Options d'achat d'actions (suite)**

**Share purchase options (continued)**

Options en circulation au 31 décembre 2013 Options Outstanding as at December 31, 2013	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercice price
		\$
7 500 000	2,41 ans / years	0,12
1 250 000	1,58 ans / years	0,10
600 000	3,91 ans / years	0,10
350 000	1,08 ans / years	0,10
200 000	0,5 ans / years	0,10
200 000	1,08 ans / years	0,10
<u>100 000</u>	1,08 ans / years	0,16
<u>10 200 000</u>		

Options en circulation au 31 décembre 2012 Options Outstanding as at Décembre 31, 2012	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercice price
		\$
7 500 000	3,40 ans / years	0,12
1 250 000	2,6 ans / years	0,10
600 000	3,9 ans / years	0,10
600 000	4,9 ans / years	0,10
350 000	2,1 ans / years	0,10
200 000	1,5 ans / years	0,10
200 000	1,9 ans / years	0,10
100 000	2,1 ans / years	0,16
<u>150 000</u>	4,7 ans / years	0,10
<u>10 950 000</u>		

**Bons de souscription**

**Warrants**

Au cours du semestre, la Société a octroyé des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1 an (1,3 an en juin 2013), taux d'intérêt sans risque de 1,08 % (1,09 % en juin 2013), prix des actions à la date de l'octroi de 0,10 \$ (0,11 \$ en juin 2013), dividende prévu de 0 % (0 % en juin 2013) et volatilité prévue de 59,76 % (72 % en juin 2013).

During the semester, the Company granted warrants to investors through private placements. The fair value of warrants was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following weighted average assumptions: estimated duration of 1 year (1,3 year in 2013 June), risk-free interest rate of 1.08% (1.09% in 2013 June), share price at the time of grant of \$0.10 (\$0.11 in 2013 June), dividend yield of 0% (0% in 2013 June) and expected volatility rate of 59.76% (72% in 2013 June).



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**12 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**

**12 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

**Bons de souscription (suite)**

**Warrants (continued)**

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

Changes in Company warrants were as follows:

	<b>Période de six mois close le 31 décembre 2013</b>		<b>Exercice clos le 30 juin 2013</b>		
	<b>Six month period closed December 31, 2013</b>		<b>Year ended June 30, 2013</b>		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercice price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercice price \$	
Solde au début	2 492 500	0,18	68 011 496	0,23	Balance, beginning of year
Octroyées	5 860 000	0,10	2 492 500	0,18	Granted
Expirés	<u>(1 621 500)</u>	0,20	<u>(68 011 496)</u>	0,23	Expired
Solde à la fin	<u>6 731 000</u>	0,16	<u>2 492 500</u>	0,18	Balance, end of year
Exercibles à la fin de l'exercice	<u>6 731 000</u>	0,16	<u>2 492 500</u>	0,18	Exercisable, end of year
		<b>Période de six mois close le 31 décembre 2013/ Six month period closed December 31, 2013</b>		<b>Exercice clos le 30 juin 2013 Year ended June 30, 2013</b>	
		\$		\$	
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés		0,01		0,02	Weighted average fair value of warrants granted

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2013**  
(non audité)

**12 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**

**Bons de souscription (suite)**

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription.

Bons de souscription en circulation au 31 décembre 2013

Warrants Outstanding as at December 31, 2013

871 000  
3 710 000  
2 150 000  
6 731 000

Bons de souscription en circulation au 31 décembre 2012

Warrants Outstanding as at December 31, 2012

35 138 888  
4 375 000  
871 000  
1 621 500  
  
42 006 388

(1) Ces bons donnent le droit d'acquérir une action de catégorie "B" au prix de 0,14 \$ pendant une période de 12 mois se terminant en octobre 2013 et au prix de 0,16 \$ pendant une seconde période de 12 mois se terminant en octobre 2014

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**12 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

**Warrants (continued)**

The following tables summarizes the information related to the warrants.

Prix de levée	Date d'expiration
Exercise price	Expiry Date
\$	
0,16	Octobre 2014 / October 2014
0,10	Août 2014 / August 2014
0,10	Octobre 2014 / October 2014

Prix de levée	Date d'expiration
Exercise price	Expiry Date
\$	
0,26	Avril 2013 / April 2013
0,20	Juin 2013 June 2013
-	(1)
0,20	Octobre 2013 / October 2013

(1) These warrants give the right to acquire one class "B" share at a price of \$0.14 for a twelve-month period ending in October 2013 and at \$0.16 for another twelve-month period ending in October 2013.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2013

(non audité)

## 13 - PASSIFS ÉVENTUELS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs, ou la Société.

## 14 - ENGAGEMENTS

En février 2007, la Société a signé une entente avec Aur Resources inc. (société remplacée par Teck Cominco Limited suite à une fusion). En vertu de cette entente, la Société pouvait acquérir 100 % de la propriété Jonpol. La Société a effectué un paiement de 20 000 \$ en espèces à la signature de l'entente. De plus, elle devait effectuer des paiements totalisant 355 000 \$ et devait engager 4 000 000 \$ en coût sur la propriété, et ce, au cours d'une période de six ans. En octobre 2008, l'entente a été modifiée. En vertu de cette nouvelle entente, afin de remplacer les paiements prévus de 355 000 \$, la Société a émis à Teck Cominco Limited 400 000 actions et 400 000 bons de souscription. Chaque bon permettait à son détenteur de souscrire à une action au prix unitaire de 0,30 \$ jusqu'en septembre 2010. De plus, le montant des investissements sur la propriété a été réduit à 1 000 000 \$ avec un minimum de 100 000 \$ par année pour 2009 et 2010. La Société devait avoir complété les investissements de 1 000 000 \$ avant le 31 décembre 2011. N'ayant pas effectué tous les travaux requis, la Société a demandé un délai additionnel à Teck Cominco Limited. Cette dernière a accepté d'accorder un délai jusqu'au 31 décembre 2013 mais avec l'obligation de devoir investir un total de 1 100 000 \$, avec un minimum de 100 000 \$ par année pour 2011 et 2012. Au 31 décembre 2013, la Société avait réalisé toutes les dépenses requises pour compléter l'acquisition de cette société.

La Société a loué avec option d'achat un compresseur de marque Ingersoll Rand usagé, au montant de 40 000\$, payable par versements mensuels de 3 000\$, durant une période de 12 mois et d'un paiement final de 4 000\$.

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2013

(unaudited)

## 13 - CONTINGENT LIABILITIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in term of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations in effect. Restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at the time.
- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors, or the Company.

## 14- COMMITMENTS

In February 2007, the Company signed an agreement with Aur Resources inc. (company replaced by Teck Cominco Limited following a merger). Under this agreement, the Company could acquire 100% of Jonpol property. The Company paid \$20,000 in cash at the signature of the agreement. In addition, the Company will have to pay \$355,000 in cash and will have to incur \$4,000,000 in cost on the property over a six year period. In October 2008, the agreement was modified. In relation with that new agreement, to replace the payments amounting to \$355,000 provided, the Company issued to Teck Cominco Limited 400,000 shares and 400,000 warrants. Each warrant allowed its holder to subscribe to one share at a price of \$0.30 until September 2010. In addition, the cumulative costs on the property were reduced to \$1,000,000 with a minimum of \$100,000 per year for 2009 and 2010. The Company must have to complete the \$1,000,000 expenses before December 31, 2011. As the Company did not incur all the required investments, the Company asked to Teck Cominco Limited for a delay extension. The later has agreed to provide a notice until December 31, 2013 but with the obligation to incur a total of \$1,100,000, with a minimum of \$100,000 per year for 2011 and 2012. As at December 31, 2013, the Company had realized all expenses needed to complete the acquisition of this property.

The Company has leased with an option to purchase a used Ingersoll Rand compressor, for an amount of \$40,000 payable in twelve monthly installments of \$3,000 and a final one of \$4,000.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
DECEMBER 31, 2013

(non audité)

(unaudited)

## 15 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

## 15 - RELATED PARTY TRANSACTIONS

Les tableaux suivants présentent les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

The tables below show related party transactions and balances payable for each of the Company's related party. The amounts payable are usually settled in cash.

	Période de six mois close le 31 décembre 2013	Période de six mois close le 31 décembre 2012	
	Six month period closed December 31, 2013	Six month period closed December 31, 2012	
	\$	\$	
<b>Société contrôlée par le chef de la direction et président de la Société</b>			<b>Company controlled by the Chief Executive Officer and president of the Company)</b>
Honoraires d'ingénieur inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	138 000	57 000	Engineer fees included in exploration and evaluation
Dépenses refacturées incluses dans les frais de prospection et d'évaluation	14 330	10 651	Invoiced expenses included in exploration and evaluation expenses
Honoraires et frais de financement	2 000	4 000	Fees and financing costs
Dépenses forestières	-		Forestry expenses
Restauration d'un site minier	-	-	Restoration of a mining site
Redevances	72 982	-	Royalties
Honoraires de consultants	-	-	Consultants fees
Fournitures de bureau	-	-	Office supplies
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre	-	103 238	Balance included in payable accounts and accrued liabilities as at December 31
<b>Administrateurs et hauts dirigeants</b>			<b>Directors and key management personnel</b>
Salaires et honoraires administratifs	1 600	51 900	Salaires and administrative fees
Honoraires professionnels	4 764	6 000	Professional fees
Frais d'émission d'actions	-	-	Share issuance expenses
Frais de financement	3 600	-	Financing costs
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	7 890	-	Registration, listing fees and shareholders' information
Fournitures de bureau	1 295	-	Office supplies
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre	7 624	-	Balance included in accounts payable and accrued liabilities as at December 31

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

These transactions were measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

Au cours du trimestre, la rémunération et paiements fondés sur des actions pour les administrateurs et les membres de la haute direction de la Société se chiffre à 0 \$ (51 900 \$ au 31 décembre 2012).

During the quarter, the share-based compensation for the directors and key executives of the Company is amounting to 0\$ (51 900\$ as at December 2012, 31).

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**16 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE  
GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

**a) Risque de marché**
**i) Juste valeur**

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de l'encaisse (du découvert bancaire), des dépôts à terme, du dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

**ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

L'encaisse, les dépôts à terme et le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

**iii) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le dépôt à terme porte intérêt à un taux fixe de 1,10 % et il viendra à échéance en avril 2014. Par conséquent, en relation avec celui-ci, la Société est exposée à une variation de la juste valeur. La direction de la Société considère son risque de taux d'intérêt minime. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

**iv) Risque de change**

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les transactions se sont effectuées en dollars canadiens.

**v) Risque de prix**

Le risque de prix est le risque de fluctuation du cours du prix de l'or. La Société ne prévoit pas utiliser de contrats de vente à terme afin de réduire son exposition du cours de prix de l'or.

**16 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND  
POLICIES**

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

**a) Market risk**
**i) Fair value**

Fair value estimates are made at the statement of financial position date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash (bank overdraft), term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation, other receivables and accounts payable and accrued liabilities approximate carrying value due to their short-term.

**ii) Fair value hierarchy**

Cash, term deposits and term deposit reserved for exploration and evaluation are measured at fair value and they are categorized in Level 2. This valuation is based on valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable.

**iii) Interest rate risk**

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. Term deposit bears interest at a fixed rate of 1.10% and is renewable in April 2014. Accordingly, in relation with term deposit there is an exposure to fair value variation. The management of the Company considers minimal its interest rate risk. The other financial assets and liabilities of the Company do not represent interest rate risk because they are without interest. The Company does not use financial derivatives to decrease its exposure to interest risk.

**iv) Currency risk**

The Company is not exposed to currency fluctuations as all transactions occur in Canadian dollars.

**v) Commodity price risk**

The commodity price risk is the risk of the fluctuation of gold price. The Company does not provide to use hedging contract to reduce its exposure to the fluctuation of gold price.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**16 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE  
GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**
**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse, les dépôts à terme, le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse, les dépôts à terme et le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. Par contre, la Société est sujette à une concentration de crédit étant donné que le dépôt à terme est détenu par une seule institution financière au Canada. Le risque de crédit sur les autres débiteurs est faible. La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme, du dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit et il n'y a eu aucune variation significative du risque de crédit depuis le dernier exercice.

**c) Risque de liquidités**

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Au 31 décembre 2013, les liquidités dont dispose la Société s'élevaient à 1 225 619 \$ dont aucun montant ne constitue des fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (soit un dépôt à terme de 200 705 \$ et une encaisse de 1 024 914 \$). De plus, le fonds de roulement de la Société s'élève à environ 3 315 641 \$ au 31 décembre 2013. En tenant compte de sa situation d'encaisse disponible, la direction considère que ses liquidités sont suffisantes pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

**16 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND  
POLICIES (continued)**
**b) Credit risk**

Credit risk is the risk that a party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash, term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation and other receivables. The credit risk on cash, term deposits and term deposit reserved for exploration and evaluation is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. Moreover, the Company is subject to concentration of credit risk since its term deposit is held by a single Canadian financial institution. Credit risk on other receivables is low. The carrying value of cash, term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation and other receivables represents the Company's maximum exposure to credit risk and there has been no significant change in credit risk since prior year.

**c) Liquidity risk**

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations. As at December 31, 2013, Company's liquidities amount to \$1,225,619 of which none represent funds reserved for exploration and evaluation (a term deposit of \$200,705 and a cash overdraft of \$1,024,914). In addition, the Company's working capital is amounting to approximately \$3,315,641 as at December 31, 2013. Taking into account his available cash situation, the management considers that the funds are sufficient to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2013**

(non audité)

**17 - POLITIQUE ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL**

Au 31 décembre 2013, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 21 000 494 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours du semestre clos le 31 décembre 2013. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

**18 - ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

Le 18 février 2014, une option d'achat d'actions portant sur 300 000 actions de catégorie « B » de la société, au prix d'exercice de 0,10\$ l'action, a été accordée à M. François Mestrellet un nouveau administrateur. Cette option d'une durée de 5 ans a été allouée dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions de la Société.

Le programme de mise en valeur de la mine Elder qui a commencé en mai 2013, s'est poursuivi au cours des mois de janvier et février 2014.

Tel qu'indiqué précédemment, il y avait au 31 décembre 2013, des tas de matériaux minéralisés en or à la mine et à l'usine, totalisant environ 3 200 tonnes.

Au cours des mois de janvier et de février 2014, environ 7 000 tonnes ont été extraites et environ 4 900 tonnes ont été usinées. Donc au 28 février, environ 5 300 tonnes de minéralisation en or sont en réserve en tas, soit à la mine, soit à l'usine. Les échantillons pris à la mine indiquent que la teneur est semblable à celle que nous avons eue précédemment. La vérification des échantillons pris à l'usine reste à faire.

Au cours de janvier 2014, le programme de forage commencé en décembre 2013 sur la propriété Abcourt Barvue a été continué. Trois trous pour un total de 573 mètres ont été forés. Le trou AB 13-02 foré sur la section 5640 E a recoupé deux bandes de minéralisation à basse teneur, soit 7,09 g/t de 272,50 à 279,60 m avec une teneur de 7,09 g/t d'argent et 0,64% de zinc ainsi que 2,10 m, de 285,10 à 287,20 m avec une teneur de 5,93 g/t d'argent et 3,08% de zinc.

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
DECEMBER 31, 2013**

(unaudited)

**17 - POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL**

As at December 31, 2013, the capital of the Company consists of equity amounting to \$21,000,494. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration and evaluation expenses, the investing activities and the working capital requirements.

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the semester ended December 31, 2013. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration and evaluation expenses. During the year, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

**18 - SUBSEQUENT EVENTS**

On February 18, 2014 an option to purchase 300,000 class "B" shares of the Company was given to Mr François Mestrellet, a new director. The exercise price is \$0.10 per share. This option with a term of 5 years was granted according to our option plan.

The mine development program at the Elder mine that was started in May 2013, was continued in January and February 2014.

On December 31, 2013, there were, as indicated previously, about 3,200 tonnes of mineralized material on stockpiles at the mine and at the mill.

During the months of January and February 2014, approximately 7,000 tonnes were extracted from the mine and approximately 4,900 tonnes were treated at the mill.

Consequently, on February 28, we have approximately 5,300 tonnes of gold mineralization available at the mine and at the mill sites. Samples taken at the mine indicate that the grade is about the same as the one that we had previously. Samples taken at the mill remain to be tested.

During the month of January 2014, the diamond drilling program started in December 2013 on the Abcourt Barvue property was continued. Three holes for a total of 573 meters were drilled.

Hole BB 13-02, drilled on section 5640 E cut two low grade mineralized bands a section of 7,09 meters from 272.50 to 279.60 m with a grade of 7.09 g/t of silver and 0.64% of zinc and a 2.10 m section from 285.10 to 287.20 m with a grade of 5.93 g/t of silver and 3.08% of zinc.